

Tourisme 2020 : l'Insee confirme l'étendue du désastre, avec quelques nuances

Publié le 20 mai 2021 par Jean-Noël Escudé / P2C pour Localtis / COVID-19, Développement économique, Tourisme, culture, loisirs

Le "Bilan touristique 2020" publié le 18 mai par l'Insee, centré sur l'hébergement touristique, confirme l'effondrement de la branche hôtelière, notamment bien sûr le haut de gamme, surtout en Île-de-France. L'été dernier, c'est bien l'hébergement non-marchand qui a été privilégié. Et les campings s'en sont plutôt bien sortis.



L'Insee a publié le 18 mai, dans le dernier numéro de sa publication "Insee Focus", le "[Bilan touristique 2020](#)". Difficile de prétendre que les évolutions et les chiffres présentés sont une surprise, tant l'impact catastrophique de la crise sanitaire sur le secteur du tourisme est avéré de longue date (voir nos articles ci-dessous). Mais cette publication a le mérite de donner le résultat officiel de l'année et sert donc à ce titre de référence sur la question, en attendant la publication des comptes annuels du tourisme.

Les hôtels principales victimes de la crise sanitaire

En dépit de son intitulé très large, la publication de l'Insee est centrée sur l'hébergement touristique. Elle ne prend donc pas en compte d'autres pans du tourisme qui ont été, eux aussi, très durement impactés par la pandémie : transport aérien, restauration, activités de plein air, lieux de culture et de loisirs... Sous cette réserve, il se confirme que les hôtels apparaissent comme les principales victimes de la crise sanitaire. Il faut rappeler que, contrairement aux cafés et restaurants, les hôtels n'ont jamais fait l'objet d'une décision de fermeture (à l'exception de leurs parties communes, comme les salons ou bibliothèques).

C'est la disparation des touristes, notamment étrangers, et de la clientèle d'affaires qui les a précipités dans la crise et conduit un grand nombre d'entre eux à une fermeture "volontaire". Durant le premier confinement, les hôtels ont ainsi massivement fermé, avec un taux d'ouverture en chute de 68 points sur un mois pour s'établir à 23% en avril. Lors du second confinement, en octobre, les fermetures d'hôtels ont été moins importantes, avec un taux d'ouverture en baisse de 29 points (en novembre par rapport à octobre) pour s'établir à 60%. Malgré cette réduction drastique de l'offre, les taux d'occupation des hôtels restés ouverts ont également chuté. Ils étaient ainsi en moyenne de 27% en mars 2020 (contre 58% en mars 2019). Et la chute s'est encore aggravée en avril et mai. En Île-de-France, où les taux d'occupation moyens sont plus élevés, ceux des hôtels ouverts sont restés inférieurs à 40% tout au long de l'année, contre un étiage habituel de 70 à 80%. Comme cela a déjà été souligné à plusieurs reprises, les hôtels haut de gamme (4 et 5 étoiles) ont été le plus touchés, car fréquentés habituellement par de nombreux touristes non-résidents et par la clientèle d'affaires, notamment en Île-de-France. Au second semestre 2020, la baisse du nombre de nuitées atteint ainsi 60% dans les hôtels classés 4 et 5 étoiles, contre une moyenne de 45% dans les autres catégories d'hôtels.

Les campings ont eu de la chance

À la fois conséquence et explication de la situation évoquée ci-dessus, les vacanciers français ont choisi de privilégier l'hébergement non marchand, autrement dit les séjours dans les résidences secondaires, au sein de la famille ou chez des amis. Ces nuitées non marchandes n'ont ainsi baissé "que" de 12% en 2020, alors qu'elles baissaient de 26% dans l'ensemble des hébergements marchands (hôtels, campings, hébergements individuels loués par des particuliers, y compris via les plateformes de réservation internet...). L'Insee relève que "les nuitées passées dans les hébergements non marchands ont même progressé durant l'été 2020 par rapport à l'été 2019", avec un net développement du tourisme intrarégional.

En termes d'hébergement marchand, le seul gagnant – ou plutôt moindre perdant – est l'hôtellerie de plein air. La période d'activité des campings a en effet coïncidé avec la relative reprise de l'activité touristique entre le déconfinement du 11 mai et le second confinement en octobre. Conséquence : la fréquentation estivale des campings a atteint 84% de son niveau de l'été 2019, quel que soit le niveau de confort. En revanche, la baisse de fréquentation a été plus modérée dans les campings de montagne (-2%) et dans ceux de campagne (-13%).

Dernier enseignement de l'étude de l'Insee, en lien avec le point précédent : la campagne et le littoral ont été moins touchés que les autres destinations. Ils correspondent en effet essentiellement à des destinations d'été, période de relative accalmie de la crise sanitaire. En outre, ces territoires ont bénéficié, durant l'été, du report de séjours à l'étranger que les touristes français n'ont pas effectués et ils sont moins affectés par la chute du tourisme d'affaires. La situation des hébergements en montagne est plus contrastée, avec une affluence importante en été, mais une brutale chute en hiver, du fait de la fermeture de facto des stations de ski. Enfin, la région parisienne et, dans une moindre mesure, l'espace urbain de province sont restés à l'écart de la relative embellie estivale.

Pour aller plus loin

- [L'étude de l'Insee sur le bilan du tourisme 2020.](#)
- [L'interview de Jean-François Rial sur BFM Business, le 30 mars 2021.](#)